

Foot à 7 : Qui succèdera à l'USE Avoine Beaumont ?



Futsal : Qui parviendra à déstabiliser PEP SPORT (Gien), vainqueur des deux derniers tournois ?



La Ligue Sport Adapté du Centre Val de Loire, en partenariat avec la Ligue CVL de Football, organise le Championnat Régional Sport Adapté de Football à 7 Adultes qui sera qualificatif pour le Championnat de France Sport Adapté programmé du 29 mai au 2 juin 2019 à Coulommiers (77).

Parallèlement à ce championnat, des matchs amicaux sont régulièrement organisés avec les équipes souhaitant venir faire la découverte de nos journées football à 7.

Deux tournois futsal et une coupe régionale foot à 7 sont également organisés en loisir et ne donnent pas lieu à une qualification. Les associations souhaitant participer au Championnat de France Sport Adapté Futsal programmé du 1^{er} au 3 février 2019 à Bourges (18) devront contacter la Ligue.

Informations Générales :

Calendrier du championnat régional foot à 7 :

- *Samedi 29 septembre 2018 à Château-Renard (45)*
- *Samedi 10 novembre 2018 à Loches (37)*
- *Samedi 9 mars 2019 à Saint-Maur (36)*

Calendrier des tournois loisirs :

- *Samedi 15 décembre 2018 à Orléans (45) : Futsal*
- *Samedi 19 janvier 2019 à Blois (41) : Futsal*
- *Samedi 11 mai 2019 à Saran (45) : Coupe Régionale Foot à 7*

Les rencontres de foot à 7 sont dirigées par des arbitres officiels mis à disposition par les Districts de Football. Les tournois futsal sont arbitrés par les éducateurs des associations.

Les associations inscrites recevront une fiche d'information au moins deux semaines avant chaque journée. Sauf indication contraire sur celle-ci, les clubs devront prévoir leurs pique-niques. Suivant le club hôte, une buvette sera mise en place lors de la journée.

La feuille d'engagement au championnat est à retourner au plus tard le **vendredi 21 septembre 2018** ;
La feuille d'engagement aux tournois loisir est à retourner au plus tard le **vendredi 30 novembre 2018** ;
à Ronan BOGNET, animsa45@orange.fr.

Conditions de participation :

Equipement obligatoire : Tenue d'équipe, chaussures adaptées selon la surface du terrain (pelouse, synthétique, en salle), protège tibias.

Au championnat

La licence FFSA « compétition » 2018-2019 est obligatoire pour participer au Championnat Régional. Tout sportif ou sportive n'ayant pas sa licence FFSA « compétition » 2018-2019 le jour de la compétition se verra refuser l'accès à la manifestation.

Tout sportif non inscrit sur la feuille d'engagement d'équipe ne pourra pas participer au championnat.

Une participation financière de 2€ par sportif est demandée, le règlement s'effectuera à chaque journée du Championnat à l'ordre de la Ligue Sport Adapté du Centre-Val de Loire.

Aux rencontres loisirs :

Chaque participant devra disposer soit d'une licence FFSA 2018-2019 ou souscrire une licence d'un jour (présentation d'un certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique des activités physiques et sportives en Sport Adapté + 10€ à chaque journée) pour participer au programme loisir.

Tout sportif ou sportive n'ayant pas l'une de ces licences le jour des manifestations se verra refuser sa participation.

Attention : Les rencontres futsal sont en loisir mais si vous envisagez ensuite de faire le championnat de France futsal, il vous faudra directement et nécessairement choisir la licence FFSA « compétition ».

Rappel du règlement :

Nous vous invitons à prendre connaissance du règlement Football FFSA joint à ce dossier et également disponible sur le site de la FFSA <http://www.ffsa.asso.fr/> dans la rubrique : informations sportives – documents sportifs – règlements sportifs Football.

Discipline	Foot à 7		Futsal	
	ABC	BCD	ABC	BCD
Catégorie d'âge	Adultes (2000 et avant) Moins 18 avec un sur-classement (2001 – 2002)			
Composition des équipes	7 joueurs (dont 1 gardien) + 5 remplaçants maximum		5 joueurs (dont 1 gardien) + 7 remplaçants maximum	

Demande de sur-classement : Présentation d'un certificat médical sur lequel figure la mention « sur-classement autorisé pour la compétition en football » et visé par un médecin possédant la spécialité « médecine du sport ».

Championnat Régional Football à 7

Formule *Championnat* :

- *Championnat BCD* (joueurs de classe BC et CD) – Mise en place de niveaux de pratique 1 et 2
- *Championnat ABC* (joueurs de classe AB et BC)

Répartition des points à l'issue d'un match :

Match gagné = 4 points / match nul = 2pts / match perdu = 1pt / forfait = 0pt

En cas d'égalité à l'issue du championnat, les équipes seront départagées de la manière suivante :

- le nombre de points marqués
- le goal average particulier (résultat de la rencontre entre les 2 équipes égalités)
- le goal average général (la différence de buts)
- le nombre de buts marqués
- la note de fair-play

Déroulement d'une journée de compétition :

9h00 : Arrivée et mise en tenue des sportifs, échauffement par équipe

9h30 : Début des matchs

12h30 : Fin des matchs

13h00 (dernière journée) : Remise des récompenses

12h30 à 14h00 : Repas et départ des équipes à leur convenance

Coupe Régionale Football à 7 et Tournois Futsal (loisir)

Formule *Tournoi* : Se déroule sur une matinée en deux phases : poules et classement. En phase de poule, la répartition des points à l'issue d'un match est identique à la formule championnat. Lors des matchs de classement, en cas d'égalité, les équipes se départagent aux tirs au but sans passer par les prolongations.

CONTACTS

Ronan BOGNET
Conseiller Technique Fédéral
Ligue Sport Adapté CVL
Maison des Sports
1240 rue de la Bergeresse
45160 OLIVET
02 38 76 27 88 / 06 32 83 93 96
animsa45@orange.fr

Jérôme PIER
Membre de la commission régionale
Football à 7
06 88 59 52 27
pierro.jerome@hotmail.fr

